



Communiqué de presse

Le 06 septembre 2023

Ecoconception : un ingénieur spécialisé accompagne gratuitement les entreprises

Nouveau en Normandie : un accompagnement gratuit est désormais à la disposition des entreprises qui souhaitent se lancer dans l'écoconception. Ce centre relais en écoconception, « L'EcoDesign Hub », inauguré en juin 2023, est animé par le Pôle éco-conception, avec le soutien de l'ADEME (152 000 €) et de la Région Normandie (60 000€).

L'EcoDesign Hub Normandie a pour mission de soutenir gratuitement et de valoriser les projets d'éco-conception par la diffusion des méthodologies d'éco-conception de produits et de services à toute entreprise, quelle que soit sa taille ou son secteur d'activité.

Sensibiliser et initier les entreprises

Le nouvel EcoDesign Hub Normandie va prioritairement informer et orienter les entreprises ainsi que les réseaux et acteurs normands via des ateliers en entreprises, interentreprises ou des webinaires sur l'écoconception. Organisés à la demande, ces ateliers s'adapteront à tout besoin spécifique tel que : l'évaluation de la performance environnementale d'un produit/service, les moyens de réussir sa démarche d'éco-conception, la transmission d'argumentaires techniques et environnementaux, la recherche de financements ou encore la connaissance des obligations réglementaires notamment liées aux éco-organismes. Au sommaire des actions menées par l'EcoDesign Hub Normandie, figure également celle de faire connaître aux acteurs normands, l'expertise des cabinets de conseil.

Soutenir la mise en marché de produits et services éco-conçus

À la tête du nouveau centre normand, Fabrice Guesdon, compte bien apporter un réel soutien aux entreprises dans la réalisation de leurs projets de transition écologique. Il indique ainsi : « En plus de la mission de sensibilisation, l'EcoDesign Hub proposera des diagnostics initiaux grâce à des analyses réalisées sur le terrain, dans le but de donner à l'entreprise une vision générale du cycle de vie afin qu'elle puisse éco-concevoir un produit ou un service. L'entreprise se verra proposer des pistes d'éco-conception potentielles pour améliorer son offre. » En complément, cette structure apportera son aide à la mise sur le marché de produits et services éco-conçus. L'objectif est d'accompagner 25 entreprises par an dans leur 1^{er} projet d'écoconception et d'engager 1 à 3 filières professionnelles accompagnées par l'Agence de Développement Normandie (Agro-alimentaire, automobile, équitation, etc.).

L'éco-conception, un choix stratégique compétitif pour les entreprises

Selon le baromètre éco-conception de l'ADEME et du Pôle Éco-conception, sur 400 entreprises 33% d'entre elles avaient déjà en 2020, systématiquement intégré l'éco-conception dans leur stratégie et le développement des produits. Outre la réduction de l'impact environnemental,

leurs motivations concernaient le besoin de se différencier de ses concurrents, de répondre aux attentes des clients, d'améliorer son image de marque, de fédérer ses collaborateurs mais également d'augmenter ses revenus et de faire des économies.

Selon une étude de l'ADEME, écoconcevoir son ou ses produits permet d'augmenter de 7 à 18% son chiffre d'affaires annuel et de réduire ses coûts d'environ 3%. Ainsi, plus de 55 projets d'écoconception ont été soutenus par l'ADEME en Normandie depuis 2021, depuis le camembert AOP de Normandie jusqu'aux cartouches d'encre produites par Toshiba à Dieppe.

Ce modèle doit se généraliser dans les prochaines années, les entreprises ont donc tout intérêt à bénéficier de l'accompagnement proposé actuellement.

Contact EcoDesign Hub Normandie : Fabrice Guesdon – 07 69 14 63 55 – fabrice.guesdon@eco-conception.fr

Attaché de presse ADEME : Eric Talbot - talbotattachepresse@orange.fr - Tél. 06 07 45 90 37
Attaché de presse Région : Charlotte Chanteloup - charlotte.chanteloup@normandie.fr - Tél. 02 31 06 98 96

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. www.ademe.fr

La Normandie est la première région à adopter, dès le 15 octobre 2018, son Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) et une Stratégie régionale en faveur de l'économie circulaire. Elaborés dans le cadre de la dynamique Normandie Economie Circulaire (NECI) en concertation avec les acteurs normands, ces documents constituent le cadre d'intervention des entreprises et des territoires dans les domaines de l'économie circulaire et des déchets. Le PRPGD a depuis été intégré au Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires de la Normandie (SRADDET).

Au delà de son action planificatrice, la Région Normandie encourage et favorise une adaptation de son modèle économique au contexte de transition énergétique et de réduction des impacts environnementaux des activités économiques via un engagement marqué et la mobilisation de nombre de ses compétences. Elle se trouve en effet en première ligne sur le sujet avec de multiples leviers à activer en matière de mutations économiques et de soutien aux entreprises, de recherche et d'innovation, d'économie sociale et solidaire, d'agriculture et de ressources marines, de formation professionnelle et d'enseignement supérieur, de construction et d'équipement des lycées, d'aménagement du territoire et de développement durable, de mobilités et d'offre de transport, d'énergies renouvelables et de gestion des déchets, de transformation numérique et de commande publique... <https://www.normandie.fr/>

À propos du Pôle éco-conception :

Créé en 2008 à Saint-Étienne (42), le Pôle est le centre national sur l'éco-conception et la performance par le cycle de vie. Il a pour vocation de soutenir le développement de mode de consommation et de production durables. En tant qu'association d'industriels, le Pôle accompagne les organisations afin d'augmenter leur performance et de créer de la valeur dans la connaissance du cycle de vie tout en diminuant les impacts environnementaux.

Pour plus d'informations sur le Pôle : contact@eco-conception.fr – www.eco-conception.fr